

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/1641
1er mars 2001

FRANÇAIS
Original : RUSSE

LETTRE DATÉE DU 28 FÉVRIER 2001, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT PAR LE REPRÉSENTANT
PERMANENT DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE, TRANSMETTANT LE TEXTE
D'UN COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE RUSSE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES CONCERNANT LES RÉSULTATS DE LA DEUXIÈME RÉUNION
INTERNATIONALE D'EXPERTS SUR LA QUESTION D'UN SYSTÈME MONDIAL
DE VÉRIFICATION DE LA NON-PROLIFÉRATION DES MISSILES ET DES
TECHNOLOGIES Y RELATIVES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse du Ministère russe des affaires étrangères en date du 15 février 2001, concernant les résultats de la deuxième réunion internationale d'experts sur la question d'un système mondial de vérification de la non-prolifération des missiles et des technologies y relatives.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ce texte soit publié comme document officiel de la Conférence du désarmement et distribué à toutes les délégations d'États membres de la Conférence et d'États qui participent aux travaux de l'instance sans en être membres.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
de la Fédération de Russie à
la Conférence du désarmement
(*Signé*) Vasily **Sidorov**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

**concernant les résultats de la deuxième réunion internationale d'experts sur
la question d'un système mondial de vérification de la non-prolifération
des missiles et des technologies y relatives**

Le 15 février 2001

La deuxième réunion internationale d'experts sur la question d'un système mondial de vérification de la non-prolifération des missiles et des technologies y relatives s'est tenue à Moscou le 15 février 2001. Plus de 70 pays, ainsi que l'Organisation des Nations Unies, y étaient représentés.

Le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie, M Mamedov, y a fait une déclaration liminaire dans laquelle il a rappelé que l'idée du système envisagé avait été avancée par le Président Poutine, dans le cadre de ses propositions concernant des mesures nouvelles en matière de désarmement, et souligné que ce dispositif était appelé à devenir l'un des piliers de la stabilité stratégique et d'une large coopération internationale. Il a précisé que le système devait être mis en place avec la participation de tous les États intéressés, dans le strict respect du principe de l'égalité et de la sécurité égale des pays et compte tenu des avantages économiques et techniques qui en découleraient pour tous les États participants.

L'idée de créer un système mondial de vérification de la non-prolifération des missiles et des technologies y relatives a été avancée par la Russie en juin 1999. Ce système a alors été conçu comme un ensemble de mesures de caractère politique et diplomatique visant à contrer les menaces posées par les missiles dans le monde, à créer les conditions voulues pour que disparaissent les raisons de se procurer et de transférer les technologies missilières militaires et à mettre en place, à plus long terme, un régime complet de non-prolifération des missiles.

Dans le cadre d'un tel système, il serait prévu notamment de créer plusieurs mécanismes internationaux multilatéraux, dont un mécanisme de notification des lancements de missiles balistiques et de lanceurs spatiaux, visant à rassurer les États quant à l'utilisation des missiles en temps de paix dans de bonnes conditions de sécurité et sans volonté d'agression, un mécanisme visant à encourager et appuyer les États qui renoncent à posséder des missiles capables d'emporter des armes de destruction massive, un mécanisme visant à garantir la sécurité de ces États, un mécanisme de consultation internationale ayant pour but de lever les ambiguïtés, de régler les questions litigieuses et de renforcer le système de vérification et un mécanisme favorisant la transparence des programmes concernant les lanceurs spatiaux.

Toutes ces idées, réflexions et propositions, et d'autres encore, ont été examinées pendant la réunion, qui s'est déroulée dans un climat de travail informel, marqué par des débats à bâtons rompus et un large échange de vues. La participation d'experts de pratiquement tous les pays appliquant le Régime de contrôle des technologies missilières, ainsi que de la République populaire de Chine, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, de la République populaire démocratique de Corée, d'Israël, du Pakistan, de la République de Corée et d'autres États influents, a eu un grand retentissement sur les débats de la deuxième réunion.

La deuxième réunion d'experts a démontré l'intérêt croissant porté par la communauté internationale à l'idée de créer un système mondial de vérification et de régler les questions touchant la non-prolifération des missiles non pas par des méthodes militaires mais par des mesures avant tout politiques, diplomatiques et économiques.

Les participants à la réunion se sont prononcés pour la poursuite active des travaux visant à mettre en place un système mondial de vérification, de la non-prolifération des missiles, y compris en saisissant l'ONU de la question. Ils ont proposé d'entreprendre progressivement l'examen pratique des problèmes liés à la création des mécanismes prévus dans le cadre du système envisagé et, à ce titre, d'élaborer un accord international sur un régime multilatéral de notification des lancements de missiles. Les participants ont émis l'avis qu'il importait de mettre en application le projet de système mondial de vérification de la non-prolifération des missiles et de s'efforcer de renforcer le Régime de contrôle des technologies missilières. À ce propos, les experts ont examiné un projet de code de conduite international pour la prévention de la prolifération des missiles balistiques, établi dans le cadre de ce régime.

D'une manière générale, la deuxième réunion d'experts a mis en évidence la volonté de la communauté mondiale de consolider les efforts faits pour lutter contre la prolifération des missiles et des technologies missilières dans le monde et d'élaborer et de mettre en place des mécanismes civils efficaces pour y parvenir. Les participants se sont accordés à reconnaître qu'elle avait été fructueuse, utile et constructive. De nouvelles réunions d'experts seront organisées.
